Documents à fournir – Demande d'admission - Diplôme canadien de baccalauréat en génie autre que le Québec et agréé

Voici la liste des documents à fournir dans le cadre de votre demande d'admission à l'Ordre des ingénieurs du Québec si vous avez obtenu votre diplôme de baccalauréat en génie dans un établissement d'enseignement canadien (hors Québec) reconnu par le Bureau d'agrément d'Ingénieurs Canada (BCAPG).

Assurez-vous d'avoir en main **tous les documents requis**, en format PDF, **au moment de faire votre demande**. Les documents rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais devront être accompagnés d'une traduction officielle.

Pièce d'identité

- ❑ Une copie de votre acte de naissance ou toute autre preuve d'identité officielle.

Documents académiques

- ❑ Un relevé de notes final et officiel pour chacun des diplômes à l'appui de votre demande. Ceux-ci doivent être expédiés directement à l'Ordre par l'établissement concerné.

Formulaires dument remplis

- ❑ Le formulaire demande d'admission dûment remplie et signée.

Langue française

- ❑ Un document démontrant que vous avez une connaissance du français appropriée à l'exercice de la profession.

Autre

- ❑ Le versement des frais pour votre demande d'admission. Consultez la grille de tarification pour connaître le montant exact à payer.

  Si votre diplôme a été obtenu 5 ans ou plus avant la demande d'admission, vous devez démontrer que vos connaissances sont à jour en présentant des documents supplémentaires. Contactez l'Ordre pour obtenir plus de détails.

Pour toute question, contactez l'Ordre par courriel : sac@oiq.qc.ca